

*Questions orales***L'INFRASTRUCTURE**

M. John Williams (St-Albert, Réf.): Monsieur le Président, le président du Conseil du Trésor a révélé au comité des opérations gouvernementales que le programme des infrastructures que le gouvernement avait annoncé avec fanfare coûte aux contribuables canadiens 750 000 \$ pour chaque emploi créé.

L'an dernier, le vérificateur général a dit que les 4,5 milliards de dollars que les organismes de développement régional avaient dépensés pour la création d'emplois s'étaient soldés par un échec. Le nombre des emplois créés avait été gonflé et trafiqué politiquement.

Le ministre des Finances reconnaîtra-t-il que les contribuables ont été dupés et les chômeurs menés en bateau et qu'il aurait réussi à réduire le déficit bien davantage si seulement il reconnaissait que ce processus de création d'emplois ne marche pas?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec), Lib.): Monsieur le Président, on n'a qu'à en parler aux maires de presque toutes les municipalités, aux membres du comité exécutif des municipalités et aux autorités provinciales. Tous vous diront que le programme des infrastructures s'est révélé un succès retentissant partout dans le pays.

Si on lit bien le rapport du vérificateur général, on voit qu'il fait une série d'affirmations à propos d'erreurs d'évaluation, dont la vaste majorité se sont produites sous le gouvernement précédent et que notre gouvernement a réparées; c'est pourquoi le vérificateur général a félicité les organismes de développement régional pour le travail qu'ils ont accompli sous le gouvernement libéral, ce dont nous sommes très fiers.

• (1450)

M. John Williams (St-Albert, Réf.): Monsieur le Président, je n'ai pas pu trouver les félicitations. Nous avons d'abord eu le Comité du Cabinet chargé de l'unité nationale, et nous assistons maintenant à la formation du Comité du Cabinet chargé de la création d'emplois. Encore et toujours des paroles et de l'argent gaspillé pour un programme de création d'emplois institué et administré par le gouvernement et payé avec de l'argent emprunté, et qui, nous le savons, est voué à l'échec.

Le ministre des Finances reconnaîtra-t-il que, s'il veut avoir un véritable programme de création d'emplois, le gouvernement ferait mieux de laisser le secteur privé tranquille, de réduire le déficit plus vite qu'il ne l'a fait et d'alléger le fardeau fiscal? Le gouvernement a fait jusqu'ici exactement le contraire sur chacun de ces points.

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec), Lib.): Monsieur le Président, si on examine la tendance suivie par les taux d'intérêt depuis le dernier budget, on verra qu'ils ont diminué et on comprendra le lien très évident qui existe entre la réduction du déficit, la baisse des taux d'intérêt et

la création d'emplois. Il est plus que probable que c'est une des raisons expliquant la création de 500 000 emplois au Canada depuis un an et demi.

Le président du Conseil du Trésor m'a d'ailleurs dit que la preuve que le programme des infrastructures a été un si grand succès, c'est que le député de Simcoe-Centre lui écrit sans cesse pour obtenir plus de fonds.

* * *

LA BOSNIE

M. Sarkis Assadourian (Don Valley-Nord, Lib.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Affaires étrangères.

Le 21 novembre, les parties au conflit bosniaque ont signé un accord de paix historique à Dayton, en Ohio. Le ministre des Affaires étrangères voudrait-il parler du nouveau rôle que le gouvernement canadien pourrait jouer pour appuyer le processus de paix dans une Bosnie qui a été déchirée par la guerre?

M. Jesse Flis (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, nous sommes tous très heureux de l'accord de paix de Dayton, qui met fin au conflit en ex-Yougoslavie.

Je crois me faire le porte-parole de tous les députés en disant que nous félicitons tous ceux qui ont favorisé d'une façon ou d'une autre la conclusion de cet accord.

L'accord est une chose, mais la paix durable en est une autre. La période suivant la signature est tout aussi importante que l'accord lui-même, voire davantage. Il y aura maintenant une période de reconstruction, de relèvement, de réconciliation. Nous serons des observateurs attentifs et nous tâcherons de voir quel rôle le Canada peut jouer avec ses alliés.

* * *

[Français]

LES CENTRES D'EMPLOI

M. Yves Rocheleau (Trois-Rivières, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Au mois de juillet dernier, le ministre du Développement des ressources humaines annonçait une importante restructuration de son réseau de centres d'emploi et décidait d'implanter à Shawinigan, dans le comté de Saint-Maurice, plutôt qu'à Trois-Rivières, la capitale régionale, le Centre de gestion régionale de la Mauricie.

Depuis, 25 000 personnes ont signé une pétition dénonçant cette décision et 40 conseils municipaux de cette région ont voté des résolutions dans le même sens.

Dans ce contexte, comment justifier l'implantation de ce centre régional à Shawinigan plutôt qu'à Trois-Rivières, alors que la population demande exactement le contraire?